

Dimanche
24 mars 2024



FFSP
FEDERATION FRANÇAISE
DES SPORTS POPULAIRES

HAYBES ARDENNES France

L'Association Ardennes Haybes Forest Rando
Organise sa 9ème MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONNALE

6 km

10 km

15 km

20 km



Avec sa Randonnée de Printemps

Marchez et Gagnez

Nombreux lots à gagner

DEPART et ARRIVEE : Salle des fêtes 'foyer civil 'de Haybes 08 170

HORAIRES : 8 heures à 15 heures (pour 6 - 10- 15km)

8 heures à 14 h00 (pour 20 km)

Arrivées limitées à 18 heures

Ouvert à tous (gratuit aux enfants de moins de 12 ans, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés)

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : Avant le 23 mars 2024 pour les groupes.

Sur place pour les individuels

Renseignements et Inscriptions groupes : Jean -Louis LEONI

Téléphone : 06-17-81-26-67 - Email : jeanlouisetmartine2011@hotmail.fr

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF, l'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

RAVITAILLEMENT : Boissons et petites collations gratuites aux différents points de contrôle

RESTAURATION : Buvette et restaurations sont assurées à l'arrivée

LOTS A GAGNER : De nombreux lots par tirage au sort seront remis à l'issue de la marche à tous détenteurs de la licence de participation

AVIS IMPORTANT : Interdiction de fumer et d'allumer du feu sur les parcours

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

SECOURISME : Premier secours assuré par les pompiers de HAYBES- FUMAY

URGENCE : 112



Partenaires FFSP



Agrément ministériel du 20 juin 2006- Reconnue de mission d'utilité publique par Arrêté n° 012156 du 2 août 2001

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

Membre de la FFSP : F 1333 internet : <http://www.ffsp.fr> Visa de la FFSP 2024 08 328 B E-mail : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)